

LA PRÉSIDENTE :

2120 Ça va. Puis d'autant que souvent ça émerge des budgets différents puis il y en a un qui prend le bord (inaudible) on dirait.

Mme MARYLINE CHARBONNEAU :

2125 Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

2130 Madame Panaioti, voulez-vous ajouter quelque chose là-dessus?

Mme HÉLÈNE PANAIOTI :

C'est très complet.

2135 **LA PRÉSIDENTE :**

2140 Alors, il me reste, si mes collègues n'ont pas de questions, il me reste à vous remercier beaucoup pour votre mémoire qui est assez consistant, je dirais et aussi pour votre présentation cet après-midi. Alors, merci beaucoup.

**Mme TAÏKA BAILLARGEON
M. MICHEL TREMBLAY**

2145

LA PRÉSIDENTE :

2150 J'inviterais maintenant, Madame Baillargeon d'Héritage Montréal. Bonjour, Madame Baillargeon.

Mme TAÏKA BAILLARGEON :

Il y a monsieur Michel Tremblay qui m'accompagne aujourd'hui.

2155

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour, Monsieur Tremblay.

2160

Mme TAÏKA BAILLARGEON :

Alors, je commence d'emblée?

LA PRÉSIDENTE :

2165

Oui.

Mme TAÏKA BAILLARGEON :

2170

Parfait. Alors, merci d'abord à vous, Madame la présidente, Madame et Monsieur les commissaires, de nous accueillir et de nous entendre aujourd'hui.

2175

Donc, moi je m'appelle Taïka Baillargeon, je suis directrice adjointe aux politiques chez Héritage Montréal, et monsieur Michel Tremblay qui m'accompagne aujourd'hui est le président de notre comité patrimoine et aménagement.

2180

Je vais vous dire d'emblée que monsieur Dino Bumbaru, directeur des politiques chez Héritage Montréal a participé au comité mis sur pied par l'Université de Montréal pour accompagner la démarche en cours depuis 2017. Il a notamment contribué à la rédaction des termes de référence, pour l'engagement des professionnels pour élaborer ledit plan directeur.

2185

Donc, il va de soi que la montagne et le site patrimonial du Mont-Royal sont d'une grande importance pour nous, mais surtout pour Montréal. Vous n'êtes pas sans savoir que depuis le 17^e siècle le mont Royal a été le lieu de prédilection pour l'établissement des grands ensembles institutionnels, des communautés religieuses, des hôpitaux, des grandes écoles et des

universités y ont élu domicile occupant un rôle fondamental dans le développement de Montréal. Et ces lieux à vocation publique et communautaire pour la plupart définissent le mont Royal et font partie intégrante de la trame identitaire.

2190 Le campus de l'Université de Montréal inauguré en 1943 est un élément essentiel de ce site et notamment de la couronne nord dont il est en quelque sorte la figure de proue avec sa haute tour et le paysage architectural qu'il offre à voir.

2195 L'Université de Montréal, signataire du parc du Mont-Royal a mainte fois reconnu toute l'importance du mont Royal et sa propre responsabilité à cet égard. L'ancien recteur, monsieur Breton, a d'ailleurs déclaré qu'il ne souhaitait plus construire sur la montagne et que l'Université ne considérait plus le site de la montagne comme un secteur à développer.

2200 Ce qui explique en partie le plan dont il est question aujourd'hui, qui vise surtout l'amélioration des liens entre le campus et le Mont-Royal assurant ainsi également un meilleur accès pour les citoyens du secteur au-delà de la communauté de l'Université de Montréal. Éléments nécessairement, justement dans le contexte de la localisation de l'Université dans le secteur le site patrimonial déclaré du Mont-Royal.

2205 Héritage Montréal salue cette position ainsi que tous les efforts qui ont été faits dans les dernières années, afin d'améliorer les aménagements du secteur en évitant les constructions majeures.

2210 Héritage Montréal a d'ailleurs participé aux consultations du plan directeur de 1995 et continue de collaborer avec l'Université de Montréal afin d'assurer la continuité, la mise en valeur de ce secteur.

2215 En guise de commentaires plus généraux, je pourrais ajouter que le plan directeur d'aménagement du campus est le fruit d'un travail qui a vraisemblablement été mené avec soin et qui est accompagné d'une expertise patrimoniale de grande qualité. La préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel de ce secteur emblématique qui est traité avec toute l'attention nécessaire. Et les propositions qui touchent ces questions nous semblent de manière générale, pertinentes et acceptables.

2220 Plusieurs autres éléments positifs sont en continuité avec l'engagement de l'Université envers le site déclaré du Mont-Royal et l'insertion du campus dans la montagne. Par exemple, une plus grande sensibilité pour les aménagements piétons et cyclables, les aménagements paysagers, les points de vue sont également dans un grand respect du déjà là.

2225 Le concept de la coulée verte est également intéressant et constitue une amélioration pour la montagne selon nous.

2230 En guise de commentaires plus particuliers. Je vais m'intéresser davantage à la faculté de musique et le pavillon de l'ingénierie durable de Polytechnique. Donc, on est entre amis avec ce que j'ai entendu de monsieur Chartier et des Amis de la montagne.

2235 Les potentiels de développement sont un sujet plus délicat et notamment donc, l'agrandissement de ces deux écoles. Comme je l'ai dit plus tôt, la plupart des projets de développement envisagés sont d'assez faibles dimensions et constituent des ajouts en milieu bâti voire l'ajout d'étages. Ces derniers sont réfléchis en continuité avec le bâtiment existant.

2240 Il sera bien sûr impératif que la facture architecturale choisie pour ces extensions soit en respects de l'ensemble du campus et des bâtiments d'origine auxquels ils se rattachent, mais à priori, ces potentiels de développement n'apparaissent pas préoccupants.

La faculté de musique et le pavillon d'ingénierie durable de la Polytechnique se présentent davantage comme de nouvelles constructions de par leur implantation au sol.

2245 Dans un premier temps, tel que mentionné dans notre commentaire écrit, comme ces deux nouveaux bâtiments se retrouveraient dans la partie la plus élevée du campus, il pourrait en effet modifier la nature et l'identité visuelle du lieu et le paysage emblématique du versant nord de la montagne.

2250 À cet égard, le nouvel ajout de la faculté de musique en particulier risque de masquer sérieusement la vue vers la montagne et le bois à partir du quartier environnant.

Nous croyons qu'il serait important d'y laisser une fenêtre sur le milieu naturel. Il faut peut-être envisager que cette construction soit limitée en termes de gabarit, qu'elle respecte la

2255 topographie de la montagne et qu'elle soit dotée de toit vert afin de favoriser une meilleure intégration au paysage de la montagne.

2260 Pour ce qui est du pavillon de l'ingénierie durable et de l'économie circulaire, développement de la Polytechnique et également le signataire du parc patrimonial. Les mêmes préoccupations nous habitent et proposons des suggestions similaires.

On y verrait l'occasion d'une construction avec une volumétrie plus sculptée qui s'intégrerait le plus possible au paysage.

2265 Par ailleurs, nous sommes d'avis que le paysage entourant le réservoir Vincent-D'Indy est un paysage rendu à maturité qui ne devrait plus être modifié. On y intègre certes le nécessaire, mais on n'y construit plus.

2270 Aussi bien que cela ait été mentionné dans le plan directeur, nous souhaitons encore réitérer l'importance d'un éclairage sobre, qu'il soit de jour comme de nuit respectueux du secteur avoisinant qui est largement résidentiel, mais aussi de l'éclairage dans l'ensemble du secteur.

2275 Pour conclure, j'avancerais que bien que ce document porte une attention toute particulière aux vues et aux dégagements de vues afin de mettre en valeur le site déclaré du Mont-Royal, nous croyons que ces deux constructions constituent un risque pour la mise en valeur du paysage emblématique du campus. Aussi, pensons-nous qu'il serait pertinent de développer certaines mesures de mitigation permettant une intégration plus douce dans le paysage.

2280 À ce titre, nous proposons d'ailleurs qu'afin d'accompagner ce plan directeur, enfin d'un plan de mise en oeuvre et un mécanisme de suivi sous la forme peut-être d'un comité aviseur pourrait être bénéfique. Ceux-ci pourraient assurer que les aménagements et les développements proposés soient aussi bien mis en oeuvre qu'ils ont été planifiés.

2285 Nous suggérons par ailleurs que soit également mis en place un plan de pérennité pour le campus afin de s'assurer qu'on restaure et remette en état non seulement les extérieurs, mais également les intérieurs du campus afin de conserver l'authenticité des lieux. Ce qui permettrait

d'assurer que l'exemplarité de la démarche de la planification soit poursuivie dans la restauration des composantes architecturales et patrimoniales.

2290

Au même titre que les intérieurs, nous suggérons finalement que soit également mise en valeur les chemins de ceinture de l'ensemble incluant bien souvent quelques vitrines d'exposition et autres contenus qui mettent aussi en valeur le parcours diversifié qui s'étend sur le campus et qui pourrait également, s'il est bien accessible et ouvert, constituer un pont riche et intéressant entre les quartiers résidentiels avoisinants et la montagne.

2295

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2300

Ça va, Madame Baillargeon. Alors, on va poser quelques questions. Une première qui est en lien avec la fin de votre présentation, en tout cas, qui me surprend et m'intéresse en même temps. C'est la notion de plan de pérennité.

2305

Est-ce que vous pourriez développer un petit peu plus?

Mme TAÏKA BAILLARGEON :

Je vais laisser la parole à Michel.

2310

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Tremblay, oui, allez-y.

2315

M. MICHEL TREMBLAY :

Le plan de pérennité bien, c'est ça. Nous, notre préoccupation première c'est bien sûr la protection du patrimoine bâti. Alors, un plan de pérennité pour nous c'est d'avoir une vision long terme pour la conservation, la mise en valeur des bâtiments existants qui sont quand même de grandes qualités pour plusieurs.

2320

Donc, il y a l'enveloppe extérieure des bâtiments, les revêtements, la fenestration, les toitures, tout ça. On veut s'assurer que ça soit bien entretenu.

2325 Vous savez, il y a tout un contexte dans le milieu éducatif, dans le milieu gouvernemental en général. On voit souvent des bâtiments de grandes valeurs qui se détériorent. Donc, pour nous c'est une préoccupation qu'on pense qui doit être incluse pour le campus de la montagne.

2330 Il y a l'enveloppe extérieure, mais il y a les intérieurs aussi. Il y a des intérieurs très intéressants à l'Université et il faut bien les identifier et s'assurer qu'on ne fait pas des transformations qui seraient dommageables pour ceux-ci.

2335 Donc, un plan de pérennité c'est ce qu'on propose. Et je pourrais même ajouter, on a des facultés qui peuvent être mises à contribution dans ça. Il y a la faculté d'aménagement bien sûr, mais il y a une école d'ingénierie qui connaît très bien les matériaux, qui peut développer de nouvelles techniques ou qui est au courant des dernières techniques pour ce qui est de la conservation des bâtiments ou de leur restauration.

2340 Donc, d'intégrer ces savoirs-là dans un plan de pérennité, on pense que ça peut être bon et ça peut même donner l'exemple pour d'autres campus ou d'autres bâtiments du même type.

LA PRÉSIDENTE :

2345 Monsieur Tremblay, au risque de paraître, d'avoir l'air un peu simpliste. Je comprends qu'un plan de pérennité c'est autre chose qu'un plan d'entretien préventif. Est-ce que ça porte particulièrement sur des éléments patrimoniaux ou c'est de s'assurer que l'ensemble des bâtiments à la fois à l'intérieur et à l'extérieur, puis aussi des aménagements vieillissent bien?

M. MICHEL TREMBLAY :

2350 Effectivement, oui.

2355

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous avez en tête, comment dire, des sites où effectivement on s'est donné des plans de pérennité? Disons que pour moi c'est la première fois que j'entends parler de ça.

2360

M. MICHEL TREMBLAY :

Je n'ai pas d'exemples qui me viennent facilement. Écoutez, par exemple moi, j'ai travaillé longtemps dans le domaine de l'énergie puis je sais qu'à Hydro-Québec il y a des plans de pérennité pour l'entretien des installations électriques, des barrages, mais aussi des postes de transformation des lignes elles-mêmes.

2365

Donc, on connaît leur vie utile. On sait qu'il va falloir intervenir après un certain nombre d'années. Donc, il y a toute une planification budgétaire qui vient avec ça. Parce qu'il faut en être bien conscient, la pérennité souvent, quand on intervient en pérennité on dépense presque autant d'argent que si on faisait du neuf. Donc, c'est beaucoup.

2370

L'impact budgétaire est majeur. C'est pour ça qu'on trouve ça important dans un plan d'aménagement, dans un plan de développement bien, il faut tenir compte des réinvestissements qui sont requis dans le parc immobilier.

2375

LA PRÉSIDENTE :

Très bien. Je pense que mon collègue Radouan aura une question à poser?

2380

LE COMMISSAIRE :

Oui, merci. Je me demandais de par votre expertise en patrimoine si vous jugiez que le plan directeur était suffisamment ambitieux au niveau de l'approche patrimoniale. Quel était votre avis sur le sujet?

2385

M. MICHEL TREMBLAY :

Je peux peut-être essayer, Taïka, tu complèteras.

2390 **Mme TAÏKA BAILLARGEON :**

Je rajouterai. Oui, vas-y.

2395 **M. MICHEL TREMBLAY :**

Écoutez, on a trouvé en lisant le plan, on a trouvé qu'il y avait un souci pour le patrimoine, pour la connaissance. Vous savez la première étape en protection du patrimoine c'est de savoir de quoi on parle. Et il y a un inventaire qui a été réalisé par un groupe d'experts et qui est de grande qualité. Il y a tout un classement qui est fait, chaque bâtiment a une cote et on dit : « Telle chose est plus importante qu'une autre. »

2400 Donc, il y a un travail sérieux qui a été fait. Moi, j'ai trouvé ça que c'était bien aligné, de bien connaître c'était quoi nos contraintes et les actifs, il faut voir ça comme des actifs le patrimoine. De bien connaître ça, bien c'était prometteur pour la suite des choses.

2405 **Mme TAÏKA BAILLARGEON :**

2410 Je pourrais peut-être ajouter à ça. Je dirais, il y a vraiment une, bien il y a clairement une belle attention qui est portée au déjà-là. On a vraiment focussé sur ce qui est déjà-là puis mettre en valeur.

2415 Par contre, j'ai trouvé qu'il y avait une grande attention vers l'ensemble visuel macro si je peux dire. Puis justement, c'est de là la dernière intervention de la présentation, de dire, mais il y a aussi toute une expérience de vivre ce site-là dans le campus à travers un parcours qui est déjà existant, qui va être mis en valeur par des aménagements, puis il y a quelque chose à mettre en valeur dans cette expérience-là qui permet aussi de créer ce pont entre le résidentiel et la montagne.

2420 Et on a souvent l'impression, Michel et moi on est tous deux étudiants de l'UDM et quand on est là, on a l'impression qu'à l'intérieur ça nous appartient à nous en tant qu'étudiant ou en tant que corps professoral. Mais il y a une opportunité là, à mon sens, à notre sens de créer une promenade qui fait justement ce lien. Et justement, quand on s'y promène, quand on s'y tarde, on

se rend compte qu'il y a effectivement des choses qui sont exposées, qui racontent aussi l'histoire de l'UDM d'une certaine manière. Son histoire, mais aussi son actualité.

2425

Et ça, c'est un peu une vitrine. Et il me semble qu'il y a matière à utiliser ça et à le mettre en valeur justement.

Donc, c'est un peu là l'intervention.

2430

LE COMMISSAIRE :

Parfait, merci.

2435

LA PRÉSIDENTE :

Danielle?

LA COMMISSAIRE :

2440

Oui. Il n'en a pas été question dans votre document, mais je pense que vous avez sûrement une opinion là-dessus. Qu'est-ce que vous pensez de l'approche de reconnaissance autochtone qui est mise de l'avant dans le PDA?

2445

M. MICHEL TREMBLAY :

Je trouve ça, bien c'est toujours intéressant d'intégrer la reconnaissance autochtone, ça fait partie de l'histoire du territoire. Donc, autant on peut s'intéresser, si on remonte à il y a très longtemps, on peut s'intéresser à la géologie du site et à la nature du site. On peut s'intéresser à son histoire du site.

2450

Il y a eu des premiers occupants des Premières-Nations. Donc de saluer l'héritage autochtone je trouve ça tout à fait correct. Ça me plait.

2455

LA PRÉSIDENTE :

Madame Baillargeon?

2460

Mme TAÏKA BAILLARGEON :

Bien, moi aussi ça me plait. Je trouve ça très intéressant. Je pense que les institutions qui sont autour du Mont-Royal suivent justement cette vision-là Mont-Royal qui reconnaît l'importance du Mont-Royal pour les communautés autochtones.

2465

Par contre, il ne faut pas aller dans le autochtone bashé, pas bashé, parce qu'on dit ça du green washing, mais de dire qu'on utilise ces termes-là parce que c'est tendance. Moi, je pense qu'il faut aller un petit peu plus loin, pas juste souligner, mais vraiment comme l'incorporer à une vision d'ensemble, et cetera.

2470

Après, sur le plan patrimonial, comme cette présence-là elle n'est pas si présente. Donc, peut-être que ça pourrait... j'avoue que nous en tant qu'Héritage Montréal on n'en a pas largement discuté. Donc, c'est difficile de vraiment statuer aujourd'hui avec vous. Mais c'est vrai qu'il pourrait y avoir une présence visuelle par exemple, des choses plus poussées qui soient présentées. On en parle un peu, mais aller un peu plus loin.

2475

Parce qu'évidemment, c'est très tendance. Tout le monde a cette posture-là en ce moment. Donc, il faut sortir de ce qui est convenu, je pense, quand on a une institution qui a une présence publique si importante, mais après c'est un choix académique qui n'est peut-être pas lié à notre mission à nous.

2480

M. MICHEL TREMBLAY :

J'ajouterais, c'est vrai que c'est tendance, mais ça va au-delà de ça. C'est que la présence autochtone, je pense, c'est qu'il faut voir le Mont-Royal comme un ensemble comme étant un marqueur géographique important pour l'Île de Montréal, mais je dirais même pour la région. C'est quelque chose qu'on voit de loin.

2485

2490 Et dans l'histoire de la Ville, qu'il y ait eu une histoire autochtone, c'était le marqueur, un des marqueurs les plus signifiants. Donc, c'est important de le rappeler.

LA COMMISSAIRE :

2495 Parfait.

LA PRÉSIDENTE :

2500 Alors, si vous n'avez rien à ajouter, je pense que mes collègues n'ont pas d'autres questions. Il me reste à vous remercier très chaleureusement de votre présentation.

Mme ALEXANDRA GARIEPY
Mme SANDRINE DESFORGES

2505

LA PRÉSIDENTE :

J'inviterais maintenant madame Gariepy. Bonjour, Madame.

2510

Mme ALEXANDRA GARIEPY :

Bonjour.

2515

LA PRÉSIDENTE :

J'aimerais que vous nous présentiez la FAECUM. Je soupçonne ce que ça peut être, mais on n'a pas le détail de votre organisation. Alors, parlez-nous-en un tout petit peu avant.

2520

Mme ALEXANDRA GARIEPY :

On va s'en charger. Bien, premièrement bonjour à tous et à toutes. On va se présenter pour commencer. Je me nomme Alexandra Gariepy puis je suis coordonnatrice aux affaires